



Nouvelle recherche :

MEDIAPART

LE JOURNAL LE CLUB

CONNECTEZ-VOUS

Mot de passe oublié ?

ok



LE JOURNAL

LE CLUB

LES RÉDACTEURS

- » Iuge
- » Sophie Dufau
- » Heitor O'Dwyer de Macedo
- » Anne Guérin-Castell
- » Yves Gigou
- » Paul Machto
- » Herve BOKOBZA
- » JoHa
- » alain Gillis
- » Liliane Baie
- » pascal b
- » Richard Horowitz
- » guy Baillon
- » Antonella Santacroce
- » Naja
- » pleineaile
- » Naïs BOUCAIN
- » Thierry Saint Prix
- » gauthier roux
- » Marie Sauvage
- » silenceontourne
- » FRANK BELLAICHE
- » Patrick Réhault
- » CECILE AVENTURIER
- » lucile longre
- » jericho3812

Une pétition internationale pour l'abord clinique de l'autisme. Enjeux.

ARTICLE

29 COMMENTAIRES

PARTAGER

21 Février 2012 Par pascal b

EDITION : CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE

Signez la pétition internationale pour l'abord clinique de l'autisme :

<http://www.lacanquotidien.fr/blog/petition/>

Une « pétition internationale pour l'abord clinique de l'autisme : pourquoi ? »

1. L'autisme.

L'autisme est un trouble de la petite enfance, persistant à l'âge adulte, qui se manifeste par un déficit des interactions sociales normales, l'altération de la communication, le développement de comportements atypiques, selon la définition que l'Inserm donne. L'évolution des diagnostics montre que ce qui était un trouble très rare est maintenant décrit comme affectant un enfant sur 100. Les équipes de psychiatrie infanto-juvénile du service public, des instituts de recherche accueillent de longue date des enfants diagnostiqués autistes. Une prise en charge adaptée est proposée ; certains soignants ont une formation psychanalytique, d'autres sont psychologues, des enseignants, des éducateurs, des travailleurs sociaux, des psychologues, des enseignants, des chercheurs, des étudiants, des parents, des professionnels de la santé, des enseignants, des chercheurs, des étudiants, des parents, des professionnels de la santé, des enseignants, des chercheurs, des étudiants, des parents, des professionnels de la santé.

2. Un conflit ancien.

Depuis des années, une guerre de basse intensité oppose des associations de parents à « la » psychanalyse accusée de mettre en accusation les mères de ces enfants. Des techniques éducatives spécialisées (ABA, TEACCH, ...) sont à l'œuvre. Ces techniques ont des résultats très généralement très favorables sur ces enfants. La psychiatrie n'a pas à accueillir ces enfants puisque l'autisme est une « réalité » et non une maladie mentale.

3. Une guerre totale contre la psychanalyse.

Depuis quelques mois, la bataille menée contre la psychanalyse (et la psychiatrie orientée par la psychanalyse) est devenue une sorte de guerre totale. La psychanalyse est présentée comme un archaïsme français résiduel ignorant les données de la science, de la France de la prise en charge des autistes sur les autres pays. Certes, on dispose de moyens humains et matériels mis à disposition pour la prise en charge des enfants, mais il ne s'agit pas de cela, principalement, actuellement.

Des associations comme « Autisme France », « Vaincre l'autisme », « Autisme sans frontière » sont à la manœuvre. Elles ont obtenu que l'autisme soit déclaré « grande cause nationale 2012 » par le Premier ministre. Elles veulent utiliser cette opportunité pour éliminer la psychanalyse de tout abord de l'autisme, au profit d'un « accompagnement éducatif adapté ». Il leur faut « créer des formations nouvelles conformes aux recommandations de la Haute autorité de santé et de la communauté internationale », la formation des professionnels actuels étant dénigrée. On peut lire sur le site d'Autisme France que « la science et les familles récuse la psychanalyse ». Dans un texte sur « psychanalyse et autisme », on y lit une citation de Lacan ainsi commentée : « ce jargon est incompréhensible et difficilement supportable » ; ce qui n'est pas compris et repéré comme tel est l'objet d'un rejet virulent ; dont acte.

4. Des batailles multiples pour faire interdire la psychanalyse.

MEDIAPART

3 MOIS
ACCÈS ILLIMITÉ



Web



iPhone™



iPad™



J'EN PROFITE

MEDIAPART

LE MÉDIA
D'INVESTIGATION
ENQUÊTES,
PARTI PRIS,
DÉCRYPTAGES,
LES DÉBATS D'IDÉES

VOUS AVEZ UNE
QUESTION ?
contact@mediapart.fr

Fin 2011, une « pétition internationale contre le packing », méthode soins pour autistes utilisée exceptionnellement a été lancée ; puis des plaintes auprès du Conseil de l'ordre des médecins ont été déposées contre les professeurs Delion et Cohen. C'est un élément d'une lutte acharnée pour discréditer des pédopsychiatres de renom et refuser l'« institutionnalisation » de ces enfants. « Pas de 0 de conduite » qui a mené une lutte efficace contre la détection des enfants « dangereux » dès l'âge de 3 ans, comme le gouvernement voulait l'instaurer, a soutenu ces deux psychiatres.

Puis une vidéo diffusée sur Internet, intitulée « le Mur » par un montage malhonnête tente de présenter des psychanalystes comme des dogmatiques culpabilisant les mères d'enfants autistes. Il y eut un procès fait par les trois psychanalystes parmi ceux interviewés, qui sont membres de l'Ecole de la cause freudienne, contre cette diffamation. La justice, en janvier 2012, ordonna que passages litigieux de la vidéo soient retirés.

Le 20 janvier 2012, le député UMP Fasquelle, président du groupe parlementaire sur l'autisme, dépose un projet de loi qui stipule que « les pratiques psychanalytiques sous toutes leurs formes doivent être abandonnées dans l'accompagnement des personnes autistes ». Consultant le blog de ce député, on y lit un article ainsi titré : « je demande aux présidents d'université de tourner le dos définitivement à l'approche psychanalytique dans l'enseignement et la recherche ». Cette demande d'interdiction concerne, à lire le texte, l'autisme ; mais ce titre dit la vérité du combat de ce député : en finir avec la psychanalyse, en commençant par l'approche de l'autisme.

Il peut, dès à présent, se féliciter et écrire : « la Haute Autorité de santé ferme la porte à la psychanalyse », cette institution cassant « le lien entre la psychanalyse et l'autisme au profit d'approches éducatives et comportementalistes ».

En effet, le 13 février, sous le titre « Autisme, les pysy réduits au silence », dans le journal Libération, on peut lire que la psychanalyse ne saurait être recommandée selon les « Recommandations de bonne pratique sur l'autisme et autres troubles envahissants du développement » que la HAS doit rendre publics le 6 mars.

5. Riposte en défense des pratiques psychanalytiques.

C'est une volonté de disqualifier la psychanalyse par la loi et par les règlements. C'est un acharnement contre la psychiatrie décrite comme inféodée à la psychanalyse, ce qui est faux. Les écoles de psychanalystes, le collectif des 39 contre la nuit sécuritaire, ont réagi vivement face à cette offensive autoritaire et scientiste. La députée UMP Edwige Antier, pédopsychiatre, ou encore le PCF ont aussi demandé le retrait de ce projet de loi du député Fasquelle. La puissante fédération d'associations de personnes handicapées mentales et de leurs familles, l'UNAPEI, et encore la CIPPA (Coordination internationale des psychothérapeutes, psychanalystes et membres associés) de même.

Annick Deshays, dans son livre « Libres propos d'une autiste », écrit : « Faire du comportementalisme c'est inciter à nous rendre « facile » par un formatage réduisant notre liberté d'expression ; c'est durcir notre grave problème d'identification et d'humanisation ».

Voilà pourquoi la « Pétition internationale pour l'abord clinique de l'autisme » proposée par l'Institut psychanalytique de l'enfant (Université populaire Jacques-Lacan), est une urgence pour qui veut défendre les pratiques psychanalytiques.

Signez la pétition internationale pour l'abord clinique de l'autisme :

<http://www.lacanquotidien.fr/blog/petition/>

Bibliographie :

Les articles du site Lacan Quotidien, ceux d' Eric Laurent, Jean-Claude Maleval, François Ansermet, Laurent Ottavi, et d'autres.

Les articles d'Eric Favereau dans Libération du 13 février, celui de Catherine Vincent dans « Le Monde du 16 février,

Le site du collectif des 39. Celui de « pas de 0 de conduite ». Le site « Oedipe ».

Le site d' »Autisme France », de l'Inserm, de la Haute autorité de santé, du député Fasquelle.

Les articles de l'édition « contes de la folie ordinaire » de Mediapart avec les textes : « L'autisme, grande cause nationale ? » d'Yves Gigou, « La psychanalyse en ligne de mire » de Paul Machto, « Interdire les suppléments d'âme de la psychiatrie ? » de Mathieu Belhasen.

Pascal Boissel

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="button" value="OK"/>		Je m'abonne à partir de 1€	Newsletter	<input type="text" value="Votre adresse e-mail"/>	<input type="button" value="OK"/>
----------------------	----------------------	-----------------------------------	---	-----------------------------------	------------	---	-----------------------------------